

## Des répercussions importantes

En colonisant certains milieux, les espèces invasives entraînent des répercussions lourdes de conséquences :

**Impact environnemental** : elles provoquent la disparition d'espèces locales en les privant de nourriture et de lumière. Elles modifient le milieu et le banalise.

**Impact économique** : en s'attaquant aux cultures, ou en gênant les activités liées à l'eau (pêche, nautisme...), elles occasionnent des pertes financières.

Enfin, elles imposent la mise en œuvre d'actions très onéreuses, tant pour la lutte que pour la restauration du milieu.

## Une lutte nécessaire et organisée

Les terriers de ragondins fragilisent les berges.

Bien installées, les espèces invasives sont quasi indélogeables. Il est seulement possible de contrôler leur prolifération. Ainsi, pour être efficace, la "lutte" s'organise sur plusieurs années, à l'échelle nationale.

Il est préconisé des techniques respectueuses de l'environnement qui sont mises en œuvre par des structures et associations locales.

Les ragondins sont piégés dans des cages, appâtés par des morceaux de pomme ou de carotte.

L'arrachage manuel ou mécanique de la Jussie doit être minutieux, afin de ne laisser aucun fragment susceptible de repousser.



La Jussie "encombre" la voie d'eau qui se comble peu à peu.



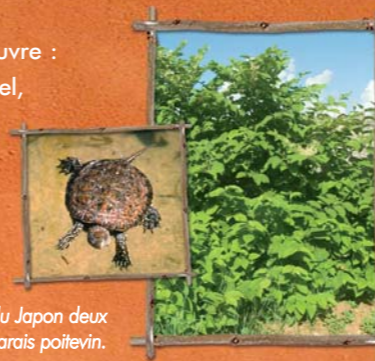
## Une responsabilité collective

Dans leur milieu d'origine, ces espèces ont leur place dans la chaîne alimentaire. Alors, la meilleure lutte pour qu'elles ne deviennent pas invasives chez nous, c'est de les laisser chez elles, et si elles sont déjà introduites, de ne pas favoriser leur propagation.

Des gestes simples que chacun peut mettre en œuvre :

- ne pas vidanger son aquarium dans le milieu naturel,
- ne pas cueillir et transporter d'espèces invasives,
- ne pas collecter de graines à l'étranger,
- ne pas intervenir sans précautions et connaissances, mais faire appel à des organismes compétents,
- ...

La Tortue de Floride et la Renouée du Japon deux espèces aujourd'hui présentes dans le Marais poitevin.



La réalisation de cette fiche s'inscrit dans le programme **LIFE Nature Marais poitevin**, un outil financier européen pour la préservation des espèces et des habitats.



### Parc Interrégional du Marais Poitevin

2, rue de l'Eglise - 79510 COULON  
tél. 05 49 35 15 20 - fax 05 49 35 04 41  
correspondance@parc-marais-poitevin.fr - [www.parc-marais-poitevin.fr](http://www.parc-marais-poitevin.fr)

Partenaires financiers :



Partenaires techniques : Fiche réalisée avec le concours des associations et structures locales de protection de la nature et de l'environnement.

Venues d'ailleurs, elles agissent ici sans diplomatie...

# Les espèces invasives



Elles sont sans-gêne, s'installent où bon leur semble et se développent sans se soucier des espèces locales. Des intruses qu'il faut maîtriser ...

Les petites fiches nature du Marais poitevin

## Un aller simple !

Bien souvent, celles-ci sont originaires d'un autre continent. Elles ont été transportées par l'Homme, volontairement pour l'élevage ou l'ornement, ou à son insu, en passagères clandestines d'un bateau ou d'un avion !



Si leur nouvel habitat leur convient, et qu'en plus, leurs prédateurs naturels sont absents, alors elles s'installent comme chez elles !

Certaines espèces animales ou végétales ont une fâcheuse tendance à se développer de façon excessive provoquant d'importants déséquilibres dans les milieux naturels. Ce sont des espèces invasives.

## Une liste sans fin ?...



Le Ragondin est un gros rongeur d'Amérique du Sud. Il a été introduit en France à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle pour sa fourrure. Échappé des élevages, il s'est depuis fort bien installé dans de nombreuses régions où il crée de réels dégâts sur les cultures et les berges.

Le Baccharis vient d'Amérique du Nord. Il a été introduit en France pour orner les jardins. Son pouvoir de reproduction a fait le reste ! Un seul pied femelle produit plus d'un million de graines disséminées par le vent. Ainsi, cet arbuste s'est emparé des dunes en bordure du littoral modifiant fortement ce paysage



Avec son vaste réseau hydraulique, le Marais poitevin n'est pas épargné ! En effet, depuis une trentaine d'années, on recense diverses espèces invasives ou en voie de le devenir, si on ne les contrôle pas rapidement. En voici quelques exemples :

Originaires d'Amérique du Sud, la Jussie devait embellir nos plans d'eau. Elle est allée bien au-delà ! Sa force réside dans son mode de reproduction principal : le bouturage. Les petits fragments de tiges produisent rapidement de nouveaux herbiers fort envahissants qui accélèrent l'envasement des voies d'eau.



Le Poisson chat, importé d'Amérique du Nord, est une espèce très résistante dans une eau pauvre en oxygène et même hors de l'eau ! Très vorace, il s'attaque aux espèces locales, petits poissons, œufs, larves et divers invertébrés.



L'Écrevisse de Louisiane a séduit les éleveurs de France par sa croissance rapide et son taux de reproduction élevé. Capable de se déplacer hors de l'eau, elle a rapidement colonisé de nombreuses rivières, canaux, mares, ... où elle dévore la végétation aquatique, mais aussi, larves, insectes, petits poissons.



Importé pour agrémenter nos plans d'eau, le Myriophylle du Brésil apprécie particulièrement les eaux peu profondes et à faible courant.

Il se disperse très vite par bouturage, formant ainsi de nouveaux herbiers très denses.



# Les espèces invasives

Venues d'ailleurs, elles agissent ici sans diplomatie...